



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PREMISE Translucent shades

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PREMISE Translucent shades

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Domaines d'application Material de impresión dental.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Kerr Italia S.r.l.
Via Passanti, 332
84018 Scafati (SA) - Italy
Tél: +39-081-850-8311
E-mail: safety@kerrhawe.com

Personne à contacter E-mail: safety@kerrhawe.com (Mobile Phone number 08.00 – 23.00: +39-340.1721884)

Fabricant Kerr Corporation
1717 West Collins Avenue
92867 Orange – CALIFORNIA (U.S.A.)
Tél: 00-800-41-050-505
safety@kerrhawe.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence 112 / – Centre anti-poisons: + 33 (0)1 40 05 48 48
WEB: <http://www.centres-antipoison.net>
CHEMTREC® Emergency Call Center. Emergency Telephone Number (for USA only) 001-800-424-9300
International and Maritime Telephone Number +1 (703) 527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification aux directives 67/548/CE, Xi
99/45/CE & 2001/58/CE (DSD/DPD) R-43
Classification aux directives 1272/2008 GHS07, attention
(CLP) Skin Sens. 1: H317

Communication Ce produit est un dispositif médical exempt, règlement (ce) no 1272/2008 du parlement européen et du conseil, article 1d: les dispositifs médicaux, tels que définis dans les directives 90/385/CEE et 93/42/CEE, qui sont invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et dans la directive 98/79/CE.

2.2. Éléments d'étiquetage

CLP

Pictogramme de danger

**Mention d'avertissement**

attention

Mention de danger

Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de prudence

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P350 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contient

phtalate de dibutyle

diacrylate d'hexaméthylène

dioxyde de titane

monomères esters méthacryliques

2.3. Autres dangers**Répond aux critères de vPvB**

Non.

Répond aux critères de PBT

Non.

Autres dangers qui ne conduisent pas à la classification Aucun.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges**Ingrédient**

Composant	N°. CE	N°. CAS	Concentration	Symbole	Risques
phtalate de dibutyle	201-557-4	84-74-2	<0,5 %	T,N	R-50, R-62, R-61
diacrylate d'hexaméthylène	235-921-9	13048-33-4	2-5 %	Xi	R-36/38, R-43
dioxyde de titane	236-675-5	13463-67-7		-	
monomères esters méthacryliques				-	

CLP

Composant	N°. REACH	Concentration	Symbole	Classification	N°. CAS
phtalate de dibutyle	01-21194930 42-44	<0,5 %	GHS09, GHS08, , danger	Repr. 1B: H360Df, Aquatic Acute 1: H400	84-74-2
diacrylate d'hexaméthylène	01-21194847 37-22	2-5 %	GHS07, , attention	Skin Irrit. 2: H315, Skin Sens. 1: H317, Eye Irrit. 2: H319	13048-33-4
dioxyde de titane	01-21194893 79-17				13463-67-7
monomères esters méthacryliques					

Voir section 16 pour des explications relatives aux phrases.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités Premiers soins, repos, chaleur et air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Traitements spécifiques Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation Assurer repos, chaleur et air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux Laver rapidement avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si un trouble subsiste.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

Procédures de lutte contre l'incendie Les conteneurs proches du feu doivent être enlevés ou refroidis avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques Non-inflammable. L'échauffement peut causer une polymérisation rapide, ce qui peut générer une chaleur importante.

Produits de combustion dangereux Un feu ou une haute température crée: Monoxyde de carbone (CO). Gaz carbonique (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection en cas d'incendie Les pompiers exposés aux gaz de combustion/produits de décomposition doivent utiliser un appareil respiratoire de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection du personnel Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Protection de l'environnement Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Recueillir avec un matériau absorbant. Recueillir, récupérer/éliminer dans des conteneurs scellés en décharge agréée.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour le traitement des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'usage Éliminer toute source d'ignition. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes à l'air libre. Éviter les fuites de produit, ainsi que le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Entreposer à température modérée dans endroit sec et bien aéré. Conserver dans le récipient initial. Conserver à l'écart de toute source de chaleur et de flammes exposées. Garder les conteneurs hermétiquement fermés. Conserver à l'écart de: Matière comburante. Amines. Peroxydes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	N°. CAS	Référence	VME 8 h	VLE 15 mn	Date
phtalate de dibutyle	84-74-2	VLEP.	5 mg/m3 R		
dioxyde de titane	13463-67-7	VLEP.	11 mg/m3		

Commentaires sur les ingrédients

VLEP = Les Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle.

Equipements de protection



Ventilation

Disposer une ventilation à extraction, générale et locale appropriée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Appareils respiratoires

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Porter un appareil respiratoire à filtre antiparticules, type P2. Standard EN 149.

Gants de protection

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Utiliser des gants de protection en: Matière imperméable. Néoprène. Les données concernant la durée de protection et l'épaisseur des gants sont indiquées à titre indicatif. Contacter le fournisseur de gants pour obtenir des valeurs exactes. Standard EN 374.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées. Standard EN 166.

Autres protections

Porter des vêtements appropriés pour éviter un contact avec la peau.

Mesures d'hygiène du travail

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

DNEL

Aucune data.

PNEC

Aucune data.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Pâte.

Odeur/goût

Fruité. Ester.

Description de la solubilité

Insoluble dans l'eau.

Densité (g/cm3)

2,5

Température (°C)

9.2. Autres informations

Informations sur la sécurité

Aucune connue.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de groupe d'incompatibilité noté.

10.2. Stabilité chimique

Stable si les conditions de stockage prescrites sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dangers de polymérisation

Peut polymériser. Le produit est stabilisé avec des inhibiteurs de polymérisation non dangereux.

10.4. Conditions à éviter

Éviter chaleur, flammes et autres sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles**Matières à éviter**

Agents fortement réducteurs. Agents fortement oxydants. Peroxydes. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun produit de décomposition nocif n'est émis en cas d'utilisation conformément aux recommandations.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Sensibilisation**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenèse

Aucuns effets génétiques ou mutagéniques.

Cancérogenèse

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

Toxicité pour la reproduction

Aucun effet nocif connu sur les fonctions de reproduction, la fertilité ou le fœtus.

Inhalation

L'exposition prolongée ou répétée à ce produit chimique peut causer : Irritation des voies respiratoires supérieures.

Ingestion

Le matériau non vulcanisé peut être nocif en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux

Un contact direct peut entraîner une irritation.

COMPOSANT:**phtalate de dibutyle****Informations toxicologiques**

Toxicité aiguë. TDL0 Voie orale. Humain. 140 mg/kg (CNS)

Dose toxique - DL 50:

3050 mg/kg (oral rat)

Dose toxique - DL 50 (dermal):

8000 mg/kg (peau lap)

Conc. toxique - CL 50:

>15,68 mg/l/4 h (inh rat)

COMPOSANT:**diacrylate d'hexaméthylène****Dose toxique - DL 50:**

5000 mg/kg (oral rat)

Dose toxique - DL 50 (dermal):

3000 mg/kg (peau lap)

COMPOSANT:**dioxyde de titane****Dose toxique - DL 50:**

>100000 mg/kg (oral rat)

Dose toxique - DL 50 (dermal):

>10000 mg/kg (peau lap)

Conc. toxique - CL 50:

> 4,68 mg/l/4 h (inh rat)

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Informations sur l'écologie**

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.2. Persistance et dégradabilité

Inconnu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Inconnu.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité**

Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**PTB/vPvB**

Composant(s) non identifié(s) en tant que substance(s) PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas d'informations.

COMPOSANT:	phtalate de dibutyle
CL50, 96 H, Poisson, mg/l:	0,71 (Lepomis macrochirus)
CE50, 48 H, Daphnies, mg/l:	3,4 (Daphnia magna)
CE50, 72 H, Algues, mg/l:	1,2 (Scenedesmus subspictus)
Potentiel de bioaccumulation	BCF:12
Coefficient de partage (log Pow)	4,57
Persistance et dégradabilité	BOD5/COD: 0,63 98 % deg., 30 days, Méthode: OECD 301C
COMPOSANT:	diacrylate d'hexaméthylène
Potentiel de bioaccumulation	BCF:46,77
COMPOSANT:	dioxyde de titane
CL50, 96 H, Poisson, mg/l:	>1000 (Fundulus heteroclitus)
CE50, 48 H, Daphnies, mg/l:	> 1000 (Daphnia magna)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités/nettoyage	Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux.
Méthodes d'élimination	Agir en accord avec les consignes des autorités locales.
Classe déchets	18 01 06* Produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses. Le code donné est uniquement à titre indicatif ; le code dépend de la façon dont sont formés les déchets. L'utilisateur doit considérer le code le plus adapté.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Généralités	Ce produit n'est pas couvert par les normes internationales en matière de transport de produits dangereux (ADR/RID, IMDG, AITA, OACI).
TRANSPORT ROUTIER (ADR)	
14.1. Numéro ONU	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
TRANSPORT FERROVIAIRE (RID)	
TRANSPORT MARITIME (IMDG)	
TRANSPORT FLUVIAL (ADN/ADNR)	
14.4. Groupe d'emballage	
14.5. Dangers pour l'environnement	
Notes pour le transport fluvial	Non applicable.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière.
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucun code IBC pour transport de masse extraterritorial (MARPOL).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
Directives européennes	Médical dispositif, le Règlement 1272/2008/CE, article 1, paragraphe 5d, Règlement no (CE) 453/2010, (CE) 1907/2006 (REACH, CLP), (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009). Valeurs limites d'exposition professionnelle.
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	
Évaluation de la sécurité chimique	Aucun rapport de sécurité chimique (RSC) n'a été effectué pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Explications relatives aux phrases R, section 3

R-36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R-43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R-50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R-61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R-62 Risque possible d'altération de la fertilité.

Explications relatives aux phrases, section 3

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les révisions par rapport à la FDS précédente sont signalées par le signe ***DSD/DPD****Marquage**

Xi,

Phrases de Risques

R-43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Commentaires de mise à jour

Révision 20.05.2014 n° 1 : remplace la fiche de données de sécurité de 15.04.2013.
Préparé au format CLP. Aucun changement de composition ou de classification.

Publié par

Essenticon AS, Leif Weldingsvei 18, N-3208 Sandefjord, Norvège. E-mail:
post@essenticon.no. Tlf.: +47 33 42 34 50 - Fax: +47 33 42 34 59
www.essenticon.com

Date d'émission

15.04.2013

Date de révision

20.05.2014

N°. Révision

1

N°. Révision/rempl. la FDS du

15.04.2013

Etat de la fiche de sécurité

CLP 03 ATP

Signature

KD

Domaines de validité

AVERTISSEMENT : PRODUIT POUR USAGE PROFESSIONNEL
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données actuellement disponibles et sur toutes nos connaissances concernant une manipulation correcte du produit dans des conditions normales. Toute utilisation de ce produit en dehors des indications figurant sur cette fiche ou l'utilisation de ce produit selon toute autre méthode/procédure s'effectuera exclusivement sous la responsabilité de l'utilisateur. Ce document ne constitue aucune garantie.
explicite ou implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un emploi particulier.